

Loi Travail

LE RETRAIT
c'est
MAINTENANT

FO
la force syndicale

LE RETRAIT
c'est
MAINTENANT

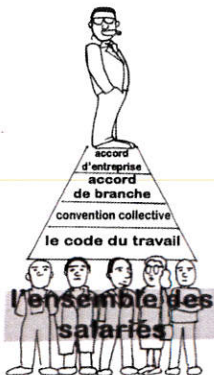
**Le 28 avril 2016 à 10h
au Palais des Congrès au Mans**

**TOUTES ET TOUS EN GREVE ET EN MANIFESTATION
POUR LE RETRAIT DU PROJET DE LOI EL KHOMRI !**

Aujourd'hui

Les droits des salariés sont issus du Code du Travail puis de la convention collective,
de l'accord de branche et enfin de l'accord d'entreprise.

Le patron doit négocier a minima sur la base du Code du Travail



**LE RETRAIT
c'est
MAINTENANT**

**NON A LA REGRESSION
SOCIALE**



C'est moi le patron

Demain

Négociations dans l'entreprise

Fin des accords de branche ou des conventions collectives.

Demain, le patron est le seul maître à bord grâce à l'accord d'entreprise.

L'inversion de la hiérarchie des normes remet en cause les règles de la négociation collective.

Le droit collectif, quel que soit la taille de l'entreprise, disparaît, le salarié sera seul face à son patron tout puissant



RÉSISTER FO
ET NE PAS LÂCHER **FO**
la force syndicale